



Beauvais, le 1^{er} septembre 2016

Au 1^{er} septembre déjà 12 conducteurs de deux roues motorisés tués sur les routes de l'Oise

Une nouvelle fois sur les routes de l'Oise, ce jeudi 1^{er} septembre, un motard est décédé suite à un accident de la circulation sur la route départementale RD144 entre les communes de Neuilly-sous-Clermont et Ansacq. Ce décès porte à 12 le nombre de conducteurs de deux roues motorisés tués au 1^{er} septembre 2016.

Face à ces drames, Didier Martin, Préfet de l'Oise, souhaite rappeler à l'ensemble des usagers de la route qu'ils doivent adopter une conduite responsable. Les conducteurs de deux roues motorisés sont particulièrement vulnérables sur les routes : Il est impératif qu'ils soient encore plus vigilants lors de leur conduite et qu'ils possèdent un équipement de nature à réduire les conséquences corporelles en cas d'accident. La formation des conducteurs est également un gage de bonne conduite.

C'est pourquoi, la Gendarmerie nationale organise une formation gratuite au pilotage moto dans le but de mettre en sécurité sur les routes, les motocyclistes aguerris comme les débutants.

Cette formation technique basée sur la maîtrise de leur machine à faible vitesse sur des parcours dits de maniabilité et sur des zones de travail, permet également aux motocyclistes d'actualiser leurs connaissances. Deux sessions sont organisées par an. La prochaine se déroule, ce dimanche 4 septembre, à Crépy-en-Valois sur le site de l'Intermarché.

Didier Martin, Préfet de l'Oise, s'y rendra à 9h30.

Les motards intéressés peuvent encore s'inscrire en ligne sur le site : <http://we.2roues.60.free.fr/>.